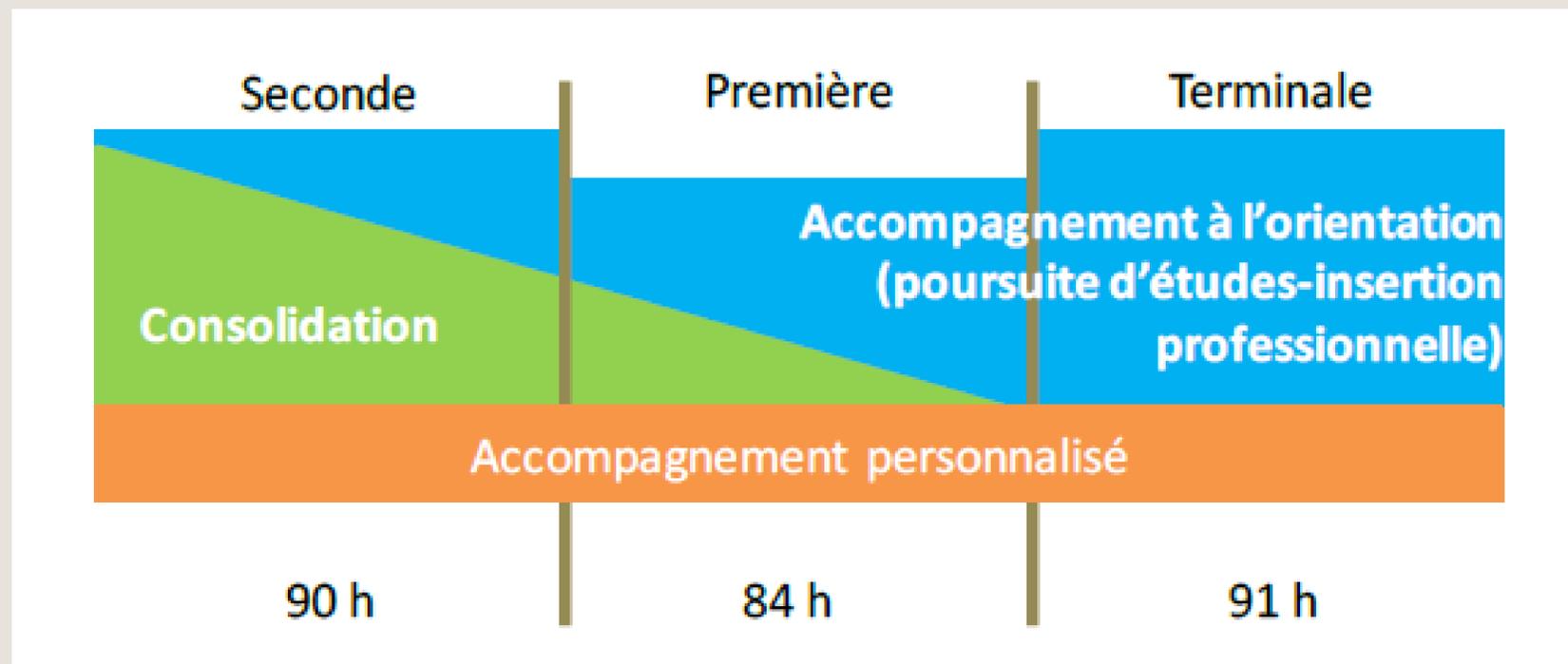


DOCUMENT DE SYNTHÈSE POUR LE DISPOSITIF ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN TERMINALE BAC PRO

RAPPEL DE LA REPARTITION DES MODULES SUR LE CYCLE



LA REPARTITION DES MODULES EN TERMINALE		
Accompagnement à l'orientation		
Poursuite d'études		Insertion professionnelle
Accompagnement personnalisé		

DES APPROCHES ET DES COMPÉTENCES COMMUNES V P E

- S'auto-évaluer en apprenant à se connaître, à faire le bilan de ses compétences, de ses talents
- Développer ses compétences transversales
- Renforcer son autonomie et sa prise d'initiative
- Développer ses compétences sociales
- Développer des compétences en littérature, en langue vivante

DES PARTENAIRES A SOLLICITER:

- CIO
- Établissements du supérieur
- Branches professionnelles

UN OUTIL

l'Attestation de Réussite Intermédiaire (Bulletin officiel n°6 du 11 février 2021) permet d'élaborer en fin de 1ère un bilan des connaissances et des compétences de l'élève. Elle est donc un point d'appui pour les équipes dans le suivi éducatif de l'élève et dans la définition des ajustements à inscrire dans son parcours de formation en classe de Terminale dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

SYNTHESE SUR LE MODULE POURSUITE D'ETUDES

POUR L'ENSEIGNEMENT DES LETTRES :

Les activités qui seront proposées doivent permettre aux élèves d'évaluer leurs compétences de lecture, aux enseignants d'enrichir ces compétences, de les conforter en plaçant les élèves face à des activités exigeantes car sans guidage. **VPE**

Le développement des compétences en littératie doit alors permettre à l'élève:

- D'identifier ses besoins d'information, de traiter l'information disponible, de la décoder, de la reformuler si nécessaire, de la transmettre.
- D'exprimer ses réactions, ses goûts, ses jugements et d'argumenter.
- De faire face aux situations de communication les plus variées. **VPE**

Ce module participe à la construction culturelle et au jugement personnel de l'élève ;

Il contribue au passage de l'écriture délibérative à l'écriture personnelle et à initiation à la synthèse.

(Liaison BAC PRO-BTS)

-Stratégies de sélection -
-Stratégies d'élaboration
-Stratégies d'organisation et de transfert de l'information (médiation)

LE MODULE DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES ENTEND :

- Doter l'élève de terminale des outils de connaissance et des démarches lui permettant de modifier la perception de son avenir ainsi que son rapport aux autres et au monde dans lequel il évolue.
- Renforcer leur estime de soi, les encourager à se projeter, les aider à finaliser leur projet, asseoir leur décision d'orientation. **VO**
- Permettre le renforcement de la continuité des enseignements afin d'apporter des renforts notionnels dans certaines disciplines en fonction de la poursuite d'études envisagée (en langues vivantes, en mathématiques ...). **VPE**
- Favoriser l'ouverture culturelle et la mobilité à l'étranger notamment dans le cadre du programme Erasmus+. **VPE**

POUR L'ENSEIGNEMENT DES MATHS-SCIENCES :

En Mathématiques, un programme complémentaire identifie les renforts notionnels à apporter aux élèves en fonction de leur projet d'orientation. **VPE**

En physique-chimie, les éléments à aborder pour préparer la poursuite d'études sont inscrits pour chaque groupement de spécialités dans le programme de terminale.

Pour ces deux disciplines, les éléments seront traités dans le cadre du module poursuite d'études (BO spécial n°5 du 11 avril 2019).

LES RESSOURCES NATIONALES

VO = vadémécum L'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle.

VIP = vadémécum Module de préparation à l'insertion professionnelle.

VPE = vadémécum Préparation à la poursuite d'études.

SYNTHESE SUR LE MODULE INSERTION PROFESSIONNELLE

LE MODULE SE CONSTRUIT AUTOUR DE 3 AXES :

- **Se connaître et valoriser son profil** : s'autoévaluer, valoriser ses compétences professionnelles et transversales, préparer ses choix et savoir argumenter.
- **Développer ses compétences complémentaires, ses attitudes professionnelles** : développer / renforcer les compétences transversales et sociales, développer la mobilité et sensibiliser l'entrepreneuriat.
- **Comprendre et connaître l'environnement économique et professionnel** : comprendre la culture d'entreprise, en appréhender les codes et les règles, ouvrir l'horizon personnel des élèves, se préparer à la mobilité, connaître ses droits lors de l'entrée dans la vie active, mettre en œuvre ses compétences dans des contextes spécifiques. **VIP**

LE MODULE « INSERTION PROFESSIONNELLE » VISE À :

- Préparer et faciliter l'entrée dans l'emploi, en tant que salarié ou entrepreneur.
- Mieux accompagner l'élève pour l'élaboration de son projet, pour l'acquisition de compétences complémentaires pour exercer une activité dans un contexte spécifique, pour le renforcement de l'esprit d'initiative, de l'autonomie et de l'adaptabilité. **VO**

Le module **prend appui** sur un **diagnostic-bilan** partagé de l'élève en ce qui concerne la nature du (des) projet(s) professionnel(s) envisagé(s), des éléments sur lesquels se fondent ces projets, des écarts entre les compétences nécessaires au regard du projet et celles acquises par l'élève, des préconisations à mettre en œuvre.

VIP

Il **comprend** notamment différentes actions telles que des temps supplémentaires en entreprise, la mise en situation professionnelle des élèves, la réalisation de projets, la rédaction de CV et de lettres de motivation, la préparation aux entretiens de recrutement. **VO**

Le module **permet ainsi** de développer chez les élèves leur estime de soi, leur confiance, d'identifier et de valoriser les compétences personnelles et professionnelles nécessaires à l'insertion professionnelle, d'asseoir des éléments d'éthique professionnelle et d'appréhender l'environnement économique lié à la transition vers le premier emploi. **VIP**